

Circulation interdite pendant La Villeparisienne

Une course pédestre La Villeparisienne est organisée dans le cadre de la campagne annuelle de communication et de sensibilisation d'Octobre Rose et se déroulera samedi 8 octobre 2022 de 10h à 13h.

Deux parcours seront proposés (4 km pour la marche, 8 km pour la course).

Début des travaux

08/10/2022

Fin des travaux prévue

08/10/2022

La circulation sera interdite à tout véhicule terrestre à moteur, de 10h à 13h :

- chemin des Petits Marais
- avenue des Noyers
- rue d'Auvergne
- rue des Entrepreneurs
- avenue de la Forêt
- avenue de Provence
- rue de l'Île de France
- avenue du Général de Gaulle
- rue de Ruzé
- avenue du Pré Fleuri
- impasse du Parc
- rue Rabelais
- allée de Maulny
- rue Descartes
- chemin de Chelles
- route RD44
- avenue Jean Monnet

Le tracé des deux parcours est à retrouver sur la carte ci-dessous.